



N/réf : AD/SR/STG

Saint-Malo, le 1er septembre 2020

Chers Amis Adhérents,

Afin de relancer les activités 2020/2021, les membres du Bureau, du Conseil d'Administration, les responsables de sections et intervenants, se sont réunis le lundi 31 août 2020 pour en définir les modalités.

Vous trouverez donc deux documents joints précisant :

- 1) les dates, heures, lieux de reprise et observations particulières
- 2) un règlement général des directives sanitaires à appliquer avec la plus grande rigueur à la date du 1^{er} septembre 2020.

D'éventuelles modifications aux règles actuelles feront l'objet d'informations complémentaires.

Comme vous, notre espoir est de voir un retour à une « normalité » dans toutes nos activités, nos rencontres amicales et une pratique sportive ou de loisirs totalement libérée.

Dans l'attente du plaisir de nos retrouvailles, recevez, Chers Adhérents, toute notre Amitié et surtout prenez soin de vous.

*Le Président,
Les membres du Bureau et du C.A.,
Les Responsables de sections*

*Sandrine THOMAS-GUERIN,
Coordinatrice.*